Administration Communale de
MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Gemeentebestuur van
SINT-JANS-MOLENBEEK

BUDGET 2025
BEGROTING 2025

Rapport en exécution de l'article 96 de la Nouvelle Loi
Verslag in uitvoering van het artikel 96 van de Nieuwe Gemeentewet

SOMMAIRE - INHOUD	Page/Bladzij
PV du comité de concertation Commune/CPAS relatif au budget 2025.	2
Proces-verbaal van het overlegcomité Gemeente/OCMW over de begroting 2025.	4
Intervention de Monsieur Amet GJANAJ, Bourgmestre f.f., lors de la présentation du budget communal 2025 au Conseil communal du 27 juin 2025 - Toespraak van Mijnheer Amet GJANAJ, Wnd. Burgemeester, tijdens de presentatie van de gemeentebegroting 2025 aan de gemeenteraad op 27 juni 2025	6

PV du comité de concertation Commune/CPAS relatif au budget 2025

Présents

Monsieur A. Gjanaj, Bourgmestre ff.
Monsieur A. Haouari, Echevin des Finances

Monsieur W. Bracquené, Inspecteur régional FRBRTC

Madame N. Vandeput, Secrétaire communale ff
Madame S. Rassart, Collaboratrice de N. Vandeput
Monsieur E. El Morabet, Receveur communal ff

Monsieur A. El Khannouss, Président du C.P.A.S.
Madame T. Dekens, Membre du Conseil de l'action sociale
Monsieur L. Vancauwenberge, Membre du Conseil de l'Action sociale

Monsieur P. Debouvere, Secrétaire général temporaire du C.P.A.S.
Monsieur N. Lambremont, Directeur financier du C.P.A.S.
Monsieur T. Bex, Responsable du service des Finances du C.P.A.S.
Madame L. Staquet, Responsable du département juridique et du secrétariat général du C.P.A.S.

Excusées
Madame A. Rabatti, Membre du Conseil de l'action sociale
Madame N. Tielens, Membre du Conseil de l'action sociale

Invité
Monsieur D. De Block, 1er Echevin et échevin du logement

Ordre du jour

- Budget 2025, Monsieur El Khannouss présente le point à l'ordre du jour :

1. Budget 2025

Monsieur De Block estime qu'il n'est pas opportun de tenir un Comité de concertation étant donné la situation compliquée dans laquelle se trouve l'administration communale qui a eu la confirmation ce matin que le budget communal ne pourra pas être présenté en juin suite à l'absence de l'étude actuarielle relative au fonds de pensions. Sans cette étude, la commune doit trouver ailleurs 2 millions d'euros.

Monsieur El Khannouss demande si une possibilité de dérogation existe par rapport à l'exigence de l'étude demandée.

Monsieur Bracquené explique que, à l'instar des deux plans précédents, l'étude actuarielle doit être réalisée par un bureau spécialisé.

Madame Vandeput indique que la demande a été faite auprès d'Ethias. Le document ne sera pas disponible avant le 10 juillet. Un Conseil communal sera peut-être organisé la première semaine de juillet vu la période de congés.

Madame Dekens demande si le budget du CPAS peut être approuvé.

Monsieur Debouvere explique qu'un comité de concertation est obligatoire.

Madame Dekens indique que le CPAS ne peut pas attendre le mois d'août pour disposer d'un

budget. Cela signifie que, sans celui-ci, le CPAS ne peut pas engager de personnel en vue d'absorber la réforme sur la limitation des allocations de chômage dans le temps. Elle rappelle que plus de 4.000 personnes seront exclues du chômage au 1er janvier 2026. Si la commune et le CPAS n'agissent pas en conséquence, des émeutes vont éclater. Madame Dekens se demande comment la commune va pouvoir gérer cette situation.

Monsieur El Khannouss explique que le CPAS est proactif en la matière. Des bâtiments sont visités afin d'organiser l'arrivée des nouveaux demandeurs d'aide. Néanmoins, le CPAS a besoin de moyens financiers pour engager du personnel. Or, cela n'est pas possible si l'administration fonctionne en 12ème provisoires.

Monsieur Bracquené répète qu'il n'y a pas de solution alternative.

Monsieur El Khannouss demande s'il est possible d'obtenir un accord « sous réserve » pour le budget 2025 du CPAS.

Monsieur De Block répond par la négative.

Monsieur El Khannouss rappelle que le CPAS est tenu de respecter des contraintes légales et que, en cas de retard dans le traitement des dossiers, le centre est condamné par le Tribunal du travail et que cela pèse donc sur la collectivité.

Monsieur Gjanaj propose de suspendre le comité de concertation et de reconvoquer les membres ultérieurement.

2. WePulse

Madame Vandeput demande d'aborder le dossier WePulse. Elle explique que la commune doit se prononcer sur la poursuite de sa participation au programme WePulse lors du conseil communal du 18/06 et souhaite connaître la position du CPAS en la matière. Elle explique que WePulse souhaite obtenir une réponse rapidement car l'offre de Microsoft expire fin juin.

Monsieur Debouvere indique que les documents à signer ont été reçus tardivement alors qu'une des clauses de la convention indique que les partenaires disposent de 2 mois pour prendre connaissance des derniers documents transmis avant de prendre la décision engageant financièrement l'administration dans le programme. Il rappelle qu'une nouvelle comptabilité entrera prochainement en vigueur pour les CPAS et les communes. WePulse risque d'être le seul logiciel compatible avec cette nouvelle règlementation. Il rappelle également que 60% des pouvoirs locaux doivent rejoindre le programme pour que celui-ci soit maintenu et qu'à l'heure actuelle, il ne sait pas quels sont ceux qui vont y adhérer. Il n'existe pas de clause de sortie. Sur base des documents reçus, les pouvoirs locaux n'ont pas de garantie quant aux fonctionnalités qui seront développées. Il n'y a pas non plus de maîtrise sur l'ensemble des coûts. Il est proposé de ne pas décider et d'invoquer le délai de 2 mois précité.

Monsieur Lambremont ajoute qu'il existe une inconnue financière importante.

Monsieur El Khannouss reste prudent et ne souhaite pas engager le CPAS dans le programme WePulse tant qu'une information précise des coûts annexes ne sera pas communiquée. Il propose à Monsieur Gjanaj d'interpeller la Conférence des Bourgmestres afin de connaitre la position des différentes administrations.

Monsieur Haouari conclut en disant que la commune s'alignera sur le CPAS.

Ainsi délibéré en comité de concertation avant la suspension de la séance dans l'attente d'avancée sur le budget.

N. VANDEPUT
Secrétaire communale ff

A. GJANAJ
Bourgmestre ff

P. DEBOUVERE
Secrétaire général temporaire du C.P.A.S.

A. EL KHANNOUSS
Président du C.P.A.S.

Proces-verbaal van het overlegcomité Gemeente/OCMW over de begroting 2025.

Aanwezig

De heer A. Gjanaj, waarnemend burgemeester
De heer A. Haouari, schepen van Financiën

De heer W. Bracquené, regionaal inspecteur FRBRTC

Mevrouw N. Vandeput, waarnemend gemeentesecretaris
Mevrouw S. Rassart, medewerkster van N. Vandeput
De heer E. El Morabet, waarnemend gemeentesecretaris

De heer A. El Khannouss, voorzitter van het OCMW
Mevrouw T. Dekens, lid van de Raad voor Maatschappelijk Werk
De heer L. Vancauwenberge, lid van de Raad voor Maatschappelijk Werk

De heer P. Debouvere, tijdelijk secretaris-generaal van het OCMW
De heer N. Lambremont, financieel directeur van het OCMW
De heer T. Bex, verantwoordelijke van de financiële dienst van het OCMW
Mevrouw L. Staquet, verantwoordelijke van de juridische afdeling en het secretariaat-generaal van het OCMW

Verontschuldigd
Mevrouw A. Rabatti, lid van de Raad voor Sociale Actie
Mevrouw N. Tielens, lid van de Raad voor Sociale Actie

Uitgenodigd
De heer D. De Block, eerste schepen en schepen van Huisvesting

---

Agenda : Begroting 2025, de heer El Khannouss presenteert het agendapunt.

1. Begroting 2025

De heer De Block acht het niet opportuun om een overlegcomité te houden gezien de gecompliceerde situatie waarin het gemeentebestuur zich bevindt. Vanmorgen werd bevestigd dat de gemeentebegroting in juni niet kan worden voorgelegd omdat de actuariële studie met betrekking tot het pensioenfonds ontbreekt. Zonder deze studie moet de gemeente elders 2 miljoen euro vinden.

De heer El Khannouss vraagt of er een mogelijkheid bestaat om af te wijken van de vereiste studie.

De heer Bracquené legt uit dat, net als bij de twee vorige plannen, de actuariële studie moet worden uitgevoerd door een gespecialiseerd bureau.

Mevrouw Vandeput geeft aan dat de aanvraag bij Ethias is ingediend. Het document zal niet vóór 10 juli beschikbaar zijn. Gezien de vakantieperiode zal er mogelijk in de eerste week van juli een gemeenteraad worden georganiseerd.

Mevrouw Dekens vraagt of de begroting van het OCMW kan worden goedgekeurd.

De heer Debouvere legt uit dat een overlegcomité verplicht is.

Mevrouw Dekens geeft aan dat het OCMW niet tot augustus kan wachten om over een begroting te beschikken. Dit betekent dat het OCMW zonder begroting geen personeel kan aanwerven om de hervorming inzake de beperking van de werkloosheidsuitkeringen in de tijd op te vangen. Ze herinnert eraan dat meer dan 4.000 mensen op 1 januari 2026 van de werkloosheidsuitkering zullen worden uitgesloten. Als de gemeente en het OCMW niet adequaat reageren, zullen er rellen uitbreken.

Mevrouw Dekens vraagt zich af hoe de gemeente deze situatie zal kunnen beheersen.

De heer El Khannouss legt uit dat het OCMW proactief is op dit gebied. Er worden gebouwen bezocht om de komst van nieuwe hulpzoekenden te organiseren. Het OCMW heeft echter financiële middelen nodig om personeel aan te werven. Dat is echter niet mogelijk als de administratie werkt met de twaalfden.

De heer Bracquené herhaalt dat er geen alternatieve oplossing is.

De heer El Khannouss vraagt of het mogelijk is om een akkoord "onder voorbehoud" te krijgen voor de begroting 2025 van het OCMW.

De heer De Block antwoordt ontkennend.

De heer El Khannouss herinnert eraan dat het OCMW zich aan wettelijke verplichtingen moet houden en dat het centrum bij vertraging in de behandeling van dossiers door de arbeidsrechtbank wordt veroordeeld, wat dus een last voor de gemeenschap betekent.

De heer Gjanaj stelt voor om het overlegcomité op te schorten en de leden later opnieuw bijeen te roepen.

2. WePulse

Mevrouw Vandeput vraagt om het dossier WePulse te bespreken. Ze legt uit dat de gemeente zich tijdens de gemeenteraad van 18/06 moet uitspreken over de voortzetting van haar deelname aan het WePulse-programma en wil graag weten wat het standpunt van het OCMW hierover is. Ze legt uit dat WePulse snel een antwoord wil, omdat het aanbod van Microsoft eind juni afloopt.

De heer Debouvere geeft aan dat de te ondertekenen documenten te laat zijn ontvangen, terwijl een van de clausules van de overeenkomst bepaalt dat de partners twee maanden de tijd hebben om kennis te nemen van de laatste toegezonden documenten alvorens een beslissing te nemen die de administratie financieel bindt aan het programma. Hij herinnert eraan dat er binnenkort een nieuwe boekhouding van kracht wordt voor de OCMW's en de gemeenten.

WePulse dreigt de enige software te zijn die compatibel is met deze nieuwe regelgeving. Hij herinnert er ook aan dat 60 % van de lokale overheden zich bij het programma moeten aansluiten om het te kunnen voortzetten en dat hij op dit moment niet weet welke overheden zich zullen aansluiten. Er is geen uitstapclausule. Op basis van de ontvangen documenten hebben de lokale overheden geen garantie over de functionaliteiten die zullen worden ontwikkeld. Er is ook geen controle over de totale kosten. Er wordt voorgesteld om geen beslissing te nemen en een beroep te doen op de bovengenoemde termijn van twee maanden.

De heer Lambremont voegt hieraan toe dat er een belangrijke financiële onzekerheid bestaat.

De heer El Khannouss blijft voorzichtig en wil het OCMW niet aan het WePulse-programma verbinden zolang er geen nauwkeurige informatie over de bijkomende kosten wordt verstrekt. Hij stelt de heer Gjanaj voor om de Conferentie van Burgemeesters aan te spreken om het standpunt van de verschillende besturen te kennen.

De heer Haouari besluit door te zeggen dat de gemeente zich zal aansluiten bij het OCMW.

Aldus beraadslaagd in het overlegcomité vóór de schorsing van de vergadering in afwachting van vooruitgang op het vlak van de begroting.

N. VANDEPUT
Gemeentesecretaris ff

A. GJANAJ
Burgemeester ff

P. DEBOUVERE
Tijdelijk secretaris-generaal van het OCMW

A. EL KHANNOUSS
Voorzitter van het OCMW

Intervention de Monsieur le Bourgmestre f.f., Amet GJANAJ, lors de la présentation du budget communal 2025 au Conseil communal du 27 juin 2025

Toespraak van Mijnheer de Wnd Burgemeester, Amet GJANAJ, tijdens de presentatie van de gemeentebegroting 2025 aan de gemeenteraad op 27 juni 2025

Mesdames, Messieurs,

Dames en Heren,

Chères conseillères, Chers conseillers,

Cher(e)s collègues,

Beste collega's,

Nous y voilà! Le moment décisif de cette nouvelle législature est enfin arrivé: la présentation du budget communal de l'exercie 2025.

Acte notable dans la vie de la commune, il reflète de manière "technique" la volonté des autorités de répondre aux besoins des citoyens en matière d'enseignement, d'accueil de la petite enfance, de logement, de culture, de travaux publics,...

Het is zover! Het beslissende moment van deze nieuwe zittingsperiode is eindelijk aangebroken: de presentatie van de gemeentebegroting voor 2025.

Dit is een belangrijke gebeurtenis in het leven van de gemeente, die op een "technische" manier de wil van de autoriteiten weerspiegelt om tegemoet te komen aan de behoeften van de burgers op het gebied van onderwijs, kinderopvang, huisvesting, cultuur, openbare werken, enz.

Nous sommes donc ici aujourd'hui pour vous exposer le contenu de cet acte de prévision et d'autorisation qui traduit la volonté politique de la majorité en place en matière d'investissements (service extraordinaire), et qui résume en chiffres le quotidien de notre commune (service ordinaire).

La confection du budget, ce rituel auquel nous sommes tenus, n'a jamais été une tâche aisée.

Car prévoir des recettes pour faire face aux dépenses est un exercice acrobatique des plus difficiles qui exige habileté, souplesse et prudence.

La volonté de bien faire ne doit pas nous déconnecter de la réalité difficile que nous vivons.

Les conséquences des situations difficiles du passé se font encore ressentir.

Depuis 2020, triste année marquée par la crise sanitaire dont les répercussions économiques désastreuses ont provoqué des bouleversements financiers, les choses ne vont pas en s'améliorant.

De 2020 à 2025, l'inflation en Belgique a connu des fluctuations importantes.

Selon le Bureau fédéral du Plan, elle a atteint 3,1 % en 2024 et devrait se chiffrer à 2,8 % pour 2025.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de cette légère baisse qui toutefois demeurera supérieure à 2 %.

De plus, les mesures du gouvernement Arizona aggraveront significativement la situation, notamment sur le plan social.

Ne perdons pas de vue également le contexte géopolitique actuel dont les retombées ne sont pas négligeables, si elles ne sont pas inquiétantes.

S'ajoute à cette conjoncture difficile qui se répercute au niveau local, la situation financière de la commune qui a connu une succession de trois exercices déficitaires (un trou de près de 10,5 millions en 2024), et due en partie au sous-financement estimé à 38 millions d'euros des tâches imposées par les autorités supérieures :

- 21 millions parce que le fédéral ne subsidie pas les RIS à 100%. Donc la commune doit financer 30% des RIS.
- 7 millions à cause du fait que les subsides fédéraux pour un policier molenbeekois représentent la moitié des subsides d'un policier flamand ou wallon
- 10 millions à cause de la non-indexation de la dotation générale régionale depuis 2021.

Nonobstant ces obstacles, nous sommes parvenus, avec courage et responsabilité, à élaborer un budget en équilibre, en phase avec nos engagements, dans le respect du plan triennal et sans porter préjudice au citoyen (nous n'avons pas augmenté les centimes *additionnels* sur le précompte immobilier ni sur l'impôt des personnes physiques), en maintenant le personnel communal, en continuant à renforcer la solidarité et à lutter contre la pauvreté en portant la dotation du CPAS à un niveau historique de 43,7 millions d'euros, soit une hausse significative de 3,1 millions d'euros.

La sécurité publique est aussi au cœur de nos préoccupations. Un effort supplémentaire de 1 million d'euros porte notre dotation à la zone de police à 31,2 millions.
Nos services de prévention et cohésion sociale ne sont pas en reste. MOVE asbl bénéficie d'un soutien renforcé à hauteur de 220 000 euros.

Par ailleurs, nous assurons une dotation de 3,5 millions d'euros à nos crèches publiques Olina et Molenketjes pour garantir un accueil de qualité à nos enfants.

Enfin, le lancement officiel du projet ambitieux 'Molenbeek 2030', appuyé par l'acquisition d'un bâtiment stratégique grâce à des subsides dédiés, confirme notre détermination à investir durablement pour l'avenir.

Ondanks deze obstakels zijn we er met moed en verantwoordelijkheid in geslaagd om een evenwichtige begroting op te stellen, in lijn met onze verplichtingen, in overeenstemming met het driejarenplan en zonder de burgers te benadelen (we hebben de extra centimes op de onroerende voorheffing of de personenbelasting niet verhoogd).

Mesdames et Messieurs,
Aujourd'hui, nous sommes fiers de vous détailler ce budget. Notre fierté est double, car, malgré la complexité de la tâche, Molenbeek est une des premières communes à présenter son budget que nous avons baptisé, au regard des difficultés précitées, le budget de résilience.
Dames en Heren,
Vandaag zijn we trots om deze begroting in detail voor te stellen. We zijn dubbel trots omdat Molenbeek, ondanks de complexiteit van de opdracht, één van de eerste gemeenten is die haar begroting presenteert, die we, gezien de eerder vermelde moeilijkheden, de weerbaarheidsbegroting hebben gedoopt.

Oui, Mesdames et Messieurs, de résilience.
Il a fallu beaucoup de force, de résistance et d'énergie pour arriver à ce qui semblait impossible au début des travaux.

Je tiens d'ailleurs à remercier les membres du Collège, la Secrétaire faisant fonction, la Receveuse communale et tous les fonctionnaires qui s'y sont attelés, sous les conseils avisés de notre Inspecteur régional. Sans leur application et implication, rien n'aurait été possible.
Ik wil ook graag de leden van het college, de waarnemend secretaris, de gemeentesecretaris en alle ambtenaren bedanken die aan dit project hebben gewerkt, onder de deskundige begeleiding van onze regionale inspecteur. Zonder hun toewijding en inzet was dit alles niet mogelijk geweest.

Grâce à ce travail méticuleux, le « miracle », pour ainsi dire, s'est produit.
Atteint, cet équilibre exige néanmoins des efforts conséquents, de l'ordre de 15 millions.
Toutefois, ce budget s'inscrit dans une vision stratégique à long terme et vise la durabilité et la pérennité des choix, garantissant ainsi un équilibre jusqu'à au moins 2027.
Deze begroting maakt echter deel uit van een strategische langetermijnvisie en moet ervoor zorgen dat de gemaakte keuzes duurzaam en blijvend zijn en een evenwicht garanderen tot ten minste 2027.

Ainsi, des réformes structurelles majeures sont entamées :

- Création d'une régie communale,
- amélioration continue et transparente de la gestion du personnel,
- suivi rigoureux de chaque dépense publique,
- et modernisation constante de nos équipements, particulièrement dans le secteur de la propreté.

Ces réformes ambitieuses assureront non seulement la stabilité financière à long terme, mais aussi la qualité constante et irréprochable des services rendus à la population, permettant à notre commune d'affronter sereinement et efficacement tous les défis futurs.
Aucun Molenbeekois, aucune Molenbeekoise ne sera en marge de nos décisions.
Aucun volet ne sera écarté de nos projets.

Geen enkele Molenbeekenaar zal buiten onze beslissingen vallen.
Geen enkel aspect wordt buiten onze projecten gelaten.

Parce que nos enfants sont notre avenir, des moyens importants seront investis dans l'enseignement. Des écoles feront peau neuve. En dépit des contraintes budgétaires, l'extension indispensable de l'école n°10 est maintenue. Un projet qui s'élève à 3,4 millions d'euros, dont 1,5 million financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce projet essentiel offrira à nos élèves des conditions d'étude modernes et adaptées, à la hauteur de notre ambition éducative.

Dans le même élan, la rénovation de l'école 1 se poursuivra, la crèche Lessines se finalisera et le centre de quartier Pythagoras ouvrira ses portes.

Au même titre que les établissements cités plus haut , la réfection et la rénovation des voiries communales feront l'objet d'un programme ambitieux.

Ce n'est pas moins de 4,7 millions d'euros qui seront consacrés notamment à la rue Osseghem, sous

réserve d'obtention de subsides régionaux.

Des axes majeurs tels que l'avenue du Scheutbos, la rue de l'Indépendance et la place Beekkant sont concernés.

Sur trois ans, 6,5 millions d'euros seront investis dans nos écoles, 6 millions d'euros seront dédiés à la rénovation de nos logements communaux, améliorant ainsi directement la qualité de vie de nos concitoyens.
De résilience et de pérennité, le budget 2025 est de surcroît un programme de protection. Il vise à protéger les Molenbeekois et les Molenbeekoises en augmentant, comme dit plus haut, les dotations au CPAS et à MOVE Asbl.
Mais pas seulement.
Malgré le contexte difficile, nous nous félicitons de la gratuité de l'accueil de midi qui est maintenue et des contributions des parents aux frais scolaires qui restent inchangés.

Nous poursuivrons également l'octroi des chèques-sports et l'organisation de nos deux repas des séniors qui touchent deux fois plus de 1000 personnes.

Afin d'atteindre nos objectifs, des recettes supplémentaires ciblées sont programmées, notamment au travers d'une fiscalité graduelle sur les grands acteurs économiques. Ainsi, contribueront à l'effort :

- les grandes surfaces et entrepôts à hauteur de 233 000 euros
- les grands parkings privés pour 450 000 euros,
- les espaces dédiés aux grands bureaux pour 616.000 euros,
- les panneaux publicitaires pour 550.000 euros
- les logements insalubres pour 100.000 euros

Afin de vous éclairer au mieux, voici quelques chiffres marquants de ce budget par service.

Service ordinaire :

Le budget ordinaire 2025 se présente comme suit :

Recettes	209.275.002
Dépenses	212.539.781
Résultat intermédiaire	*-3.264.779*
Recettes après prélèvements fonctionnels	214.035.466
Dépenses après prélèvements fonctionnels	214.034.681
Résultat exercice propre	*785*
Prélèvements généraux	188.712
Résultat présumé des exercices antérieurs (dernier résultat connu = MB 2021)	-13.282.797
RESULTAT GENERAL	***-13.093.300***

Les recettes se répartissent comme suit :

Recettes de prestations	18.058.947,00	8,63%
Recettes de transferts	188.007.044,00	89,84%
Recettes de dette	3.209.010,00	1,53%

Ci-dessous, l'évolution et le pourcentage des recettes les plus significatives prévues en 2025 par rapport au total des recettes ordinaires 2024:

- ***Dotation générale (DGC)***

C 2022	C 2023	C 2024	B 2025
50.270.663,00	50.227.183,00	50.183.675,00	51.588.188,00

- ***Précompte immobilier***

C 2022	C 2023	C 2024	B 2025
38.405.936,35	48.917.419,88	49.970.330,90	52.702.372,00

*taux de centimes additionnels: 3890

- **Impôt des personnes physiques**

C 2022	C 2023	C 2024	B 2025
10.258.433,30	15.287.029,58	13.344.224,62	14.531.768,00

- ***Taxes communales et sanctions administratives***

	C 2022	C 2023	C 2024	B 2025
Taxes communales	7.602.963	8.993.870	9.193.344	12.192.013,00
Compensation fiscale	3.321.451	4.571.816	4.732.647	4.827.301,00
Sanctions administratives	369.408	582.871	695.963	1.100.000,00
Total	*11.293.822*	*14.148.557*	*14.621.955*	*18.119.314,00*

- ***Taxes additionnelles***

Taxe circulation	500.959,49	515.489,85	566.223,26	515.490,00
Citytax	89.142,42	186.719,75	261.431,09	265.000,00
Total	*590.101,91*	*702.209,60*	*827.654,35*	*780.490,00*

- ***Dividendes des intercommunales***

C 2022	C 2023	C 2024	B 2025
3.733.421,04	3.907.514,45	4.121.973,31	4.143.128,58

- ***Subsides de fonctionnement permettant une gestion optimalisée***

	C 2022	C 2023	C 2024	B 2025
Fonctionnement de l'enseignement	5.673.014,32	5.818.465,72	6.152.409,98	6.152.750,00
Stations de plein air	7.000,00	1.800,00	0,00	75.000,00

Bibliothèque NL	242.665,72	195.367,14	202.514,90	196.000,00
Propreté publique	808.666,00	856.794,00	778.794,00	778.794,00
Fonctionnement du centre médico-social (PSE)	115.438,52	211.767,34	185.994,80	190.000,00
Crèches francophones	1.057.136,19	1.462.659,30	1.576.001,92	1.579.600,00
Total	*7.903.920,75*	*8.546.853,50*	*8.895.715,60*	*8.972.144,00*

- ***Intérêts créditeurs et produit de rentes***

C 2022	C 2023	C 2024	B 2025
21.698,18	58.094,58	196.214,24	39.000,00

Les dépenses se répartissent en 4 catégories :

Dépenses de personnel	76.541.470,33	36,01%
Dépenses de fonctionnement	18.793.813,00	8,84%
Dépenses de transfert	93.222.996,94	43,86%
Dépenses de dette	23.981.500,74	11,28%

- ***Dépenses de personnel en activité et pensionné***

C 2022	C 2023	C 2024	B 2025
61.680.157,08	65.801.923,99	67.210.504,81	66.855.907,33

- ***Dépenses de fonctionnement***

Dépenses à charge	14.343.953,15	17.681.205,50	17.445.219,04	16.488.233,00
Projets subsidiés à 100%	750.201,02	851.274,47	818.883,78	975.580,00
Total	*15.094.154,17*	*18.532.479,97*	*18.264.102,82*	*17.463.813,00*

- ***Dépenses de transferts***

C 2022	C 2023	C 2024	B 2025
73.337.841,08	86.370.643,18	87.378.794,30	93.222.996,94

- ***Contributions, primes et dotations (Voir annexe 1)***

C 2022	C 2023	C 2024	B 2025
68.026.425,42	*79.477.344,84*	*82.941.629,55*	*85.923.478,25*

- ***Dépenses de dette***

C 2022	C 2023	C 2024	B 2025
20.070.572,35	22.222.784,51	22.903.512,64	23.981.500,74

Les dépenses relatives à la dette communale se répartissent comme suit :

	C 2022	C 2023	C 2024	B 2025
Charge emprunts en cours	15.423.115,50	16.536.491,07	16.566.332,35	16.689.571,54
Prévision charge emprunts à conclure	183.932,53	216.658,00	227.693,00	579.777,50
Charge emprunts assainissement	2.174.575,00	2.174.575,00	2.174.575,00	2.174.575,00
Charge emprunts FRBRTC	1.771.776,38	2.424.695,93	2.416.382,00	2.978.449,70
Charge emprunts CRAC	425.916,34	425.319,79	424.723,21	424.127,00
Intérêts débiteurs, retard et rentes	192.298,03	603.724,40	1.134.684,24	1.135.000,00
Total	*20.171.613,78*	*22.381.464,19*	*22.944.389,80*	*23.981.500,74*

<u>Service extraordinaire</u> :

Le budget extraordinaire se résume comme suit :

Investissements	30.126.283 €
Transferts	1.270.147 €
Subsides	12.473.729 €
Emprunts	15.837.650 €
FRBRTC	2.595.050 €
Produit de ventes	490.000 €

<u>Investissements</u> :

Infrastructures

- Achats biens/terrains
- Constructions et extensions
- Aménagement bâtiments
- Equipement et maintenance des bâtiments et espaces publics

Achats

- Mobilier
- Equipements de voirie
- Matériel informatique/reprographie/téléphonie
- Matériel de transport et entretien extraordinaire

Investissements

Aménagement du territoire

- Voiries
- Contrats de quartiers
- Contrat écoles
- Politique de la Ville

Transferts

- WePulse CPAS
- Non-valeurs

Recettes:

- Subsides
- Emprunts + FRBRTC
- Produit de ventes

Les services faisant le plus appel à l'extraordinaire sont le département Infrastructures et Développement Urbain et le service du Logement et de la Gestion Immobilière.

Département Logement et Gestion immobilière

Le budget global extraordinaire 2025 du Département Logement et Gestion immobilière est de 6.213.000 €

71% de ce budget est réservé cette année à la maintenance curative (réparation ou remplacement de pièces) des techniques dans l'ensemble du parc immobilier communal (chaudières, ascenseurs, systèmes d'alarmes, ...) .

Le reste du budget extraordinaire (29 %) est réservé cette année pour les projets de travaux ci-dessous :

- Placement de nouvelles caméras et remplacement des anciennes caméras sur le réseau de télésurveillance gérées par la zone de Police-Bruxelles-Ouest en voirie communale.
- Placement de guirlandes lumineuses pour les fêtes de fin d'année.
- Rénovation de chaufferies dans plusieurs bâtiments communaux.
- Travaux de remplacement de cabines haute tension (CCM et château du Karreveld)
- Travaux de remplacement de 4 ascenseurs dans les bâtiments communaux
- Travaux de rénovation de l'étanchéité des plages des 2 bassins et plongeoirs de la piscine communale.
- Création et installation d'une œuvre commémorative murale au cimetière.
- Travaux de rafraichissement et de remise en état de logements communaux.

Département Infrastructures et Développement Urbain

Le budget global extraordinaire de 2025 du Département Infrastructures et Développement Urbain est de 20.059.002,15 dont :

- 60 % sont financés par des subsides,
- 5 % par des charges d'urbanisme et
- 35% par emprunt.

Le budget total relatif aux nouveaux chantiers dont les marchés de travaux seront attribués cette année représente 27,45 % du budget global extraordinaire 2025 du DIDU

Il s'agit des projets suivants :

- Rénovation des cuisines et sanitaires du bâtiment communal situé rue de l'intendant 63-65
- Extension de l'école 10 située rue Ransfort 40
- Dépose et repose des pavillons provisoires de l'école 1 vers l'école 11
- Remise en état de la cour de récréation école De Knipoog située rue de la semence
- Piscine Louis Namèche : Installation d'un système de gestion du parking annexe rue Charles Malis
- Placement de grilles devant l'entrée des logements situés rue Sainte-Marie 25
- CQD Etangs Noirs – Opération 1.2 Construction de la Maison du bien-être
- PDV 2021-2025 – Réaménagement de la place de la Minoterie
- CACI - Logements et équipement Courtrai 51-53 - Travaux de nettoyage, dératisation et enlèvement des encombrants

Ces travaux sont financés à 52,8 % par des subsides et le reste par emprunt.

Le budget total relatif à l'entretien des voiries et espaces publics représente 26,35 % du budget global extraordinaire 2025 du DIDU

Il s'agit des projets suivants :

- Marché stock sur 4 ans - Placement de coussins berlinois
- Marché stock sur 1 an - Entretien des bornes amovibles
- Marché stock sur 1 an - Mission d'étude de mobilité et réaménagement voiries
- Réaménagement chemins et accès du parc du Scheutbosch
- Marché stock géomètre pour relevé topographique des voiries communales
- Marché stock d'un an reconductible 3 fois - Entretien des revêtements en hydrocarboné et des trottoirs et plantation d'arbres 2024-2027- Lots 1 et 2
- Marché stock sur 4 ans - Achat de matériel de signalisation routière et de mobilier urbain sans placement 2024-2027
- Marché stock sur 2 ans - Travaux de marquage routier 2024-2025
- Placement de feux rouges sur le Pont du Jubilé durant les travaux

Ces études et travaux sont financés à 56,62 % par des subsides, à 11,85% par des charges d'urbanisme et à 31,53 % par emprunt.

Le budget total relatif aux acquisitions nécessaires à la réalisation des projets en cours représente 21,57 % du budget global extraordinaire 2025 du DIDU

Il s'agit des projets suivants :

- CQD Etangs Noirs - 3.1 Carpe – acquisition terrain Ostende 42
- Terrain Sippelberg - chemin vert des écoliers
- CRU 6 – chemin vert des écoliers - Echanges de terrains avec la SLRB pour 1€ symbolique
- CQD Etangs Noirs -1.2Maison du bien-être. Acquisition VanHoegarde 39

- CACI - Acquisition rue d'Ostende 74 » (fiche projet Beliris Av14-N13 « Achats de terrains et d'immeubles dans les quartiers prioritaires »)
- CACI - Acquisition rue d'Ostende 92
- (fiche projet Beliris Av14-N48 « Brasseries Van den Heuvel – Acquisitions »)

Ces acquisitions sont financées à 99,98% par des subsides et le reste par emprunt.

Le budget total nécessaire pour finaliser les chantiers en cours représente 9,2 % du budget global extraordinaire 2025 du DIDU

- Il s'agit des chantiers suivants :
- Réaménagement de l'avenue du Scheutbosch
- Réaménagement de la rue de l'Indépendance
- School 1 - Réaménagement cave et combles
- Ecole 1 - Démolition-reconstruction de la partie avant de l'école 1
- CQDAPO - Centre de Quartier Ouest 'Pythagoras'
- CQDAPO - Lot 2 - Travaux - Axe doux, passage doux + potager, parc-place Jean-Baptiste Decock
- CQDAPO Crèche et accueil petite enfance Lessines

Ces travaux sont financés à 7,3% par des subsides, à 21,62% par des charges d'urbanisme et à 71,07% par emprunt.

Le budget total relatif aux études de nouveaux projets représente 8,66 % du budget global extraordinaire 2025 du DIDU

Il s'agit des projets suivants :

- Master plan Maison Communale - Etudes techniques spéciales
- CQD Etangs Noirs – Réaménagement de placettes - 2.1 Carpe, Osiers et 2.2 Axe doux, CACI + CE Courtrai, CACI Ostende
- CACI - 3.1 Jardin Vivant - Pré-études, études, tests
- CACI - 3.2.1 Test participatif
- CRU 6 - Opération A2.2a - Le chemin vert des écoliers - Ouverture vers le parc de l'Athénée Royale du Sippelberg
- CRU 6 - Opération Z1.2 - Construction d'un équipement d'insertion socio-professionnelle + Logements publics - Avenue Jean Dubrucq 172 - 178
- Bureau d'études nouveau contrat de quartier (programme et RIE)
- FEDER - Construction d'une maison d'accueil pour public fragilisé.

Ces études sont financées à 94,77% par des subsides et le reste par emprunt.
Le budget total relatif aux études complémentaires pour les projets en cours représente 4,91 % du budget global extraordinaire 2025 du DIDU

- Il s'agit des projets suivants :
- Réaménagement de la place Beekkant
- Extension de l'école 10, rue Ransfort 40
- Rénovation de l'école 13, rue De Koninck
- Réaménagement cave et combles de la school 1, rue de Courtrai
- Démolition-reconstruction de la partie avant de l'école 1, rue des Quatre-Vents
- Master plan écoles 14-18, rue de la Flûte Enchantée
- Aménagement et rénovation complet du château du Karreveld
- CQDAPO - Centre de Quartier Ouest 'Pythagoras'
- CQDAPO - Lot 1 - Travaux parking sous-terrain rue Jean-Baptiste Decock
- CQD Etangs noirs - 1.1 Pôle polyvalent MCCS - Pré-études, études, tests
- CQD Etangs noirs - 1.2 Maison du bien-être - Pré-études, études, tests

Ces études sont financées à 96,2% par emprunt et le reste par subsides.

Le reste du budget soit 1,86 % est utilisé pour des études ou travaux annexes (études de sol, impétrants, ...) ainsi que pour divers achats de matériel informatique, ... et financés à 83,23% par emprunt et le reste par subside.

Tableau récapitulatif

Types de dépense	Répartition des dépenses	Part subsidiée	Charges d'urbanisme	Emprunts
Budget pour nouveaux chantiers	**27,45%**	**52,80%**	**0,00%**	**47,20%**
Budget pour entretien voiries et espaces publics	**26,35%**	**56,62%**	**11,85%**	**31,53%**
Budget pour acquisitions	**21,57%**	**99,98%**	**0,00%**	**0,02%**
Budget pour chantier en cours	**9 ,20%**	**7,30%**	**21,62%**	**71,07%**
Budget pour nouveaux projets à l'étude	**8 ,66%**	**94,77%**	**0,00%**	**5,23%**
Budget pour honoraires d'études de projets en cours	**4,91%**	**3,80%**	**0,00%**	**96,20%**
Budget études préparatoires et impétrants divers projets, achat matériel informatique,...	**1,86%**	**16,77%**	**0,00%**	**83,23%**

Conclusion

Mesdames , Messieurs,

Nous voici arrivés à la fin de la présentation.
Les chiffres donnent le tournis.
Que dire des personnes qui ont travaillé sans relâche afin de produire ce plan financier qui permettra de faire fonctionner notre administration toujours au service de la population molenbeekoise ?
Je les salue et leur réitère mes remerciements et vous demande de leur rendre hommage.
Sans cet outil de gestion précieux et précis, il sera difficile de mener à bien nos missions et d'atteindre es objectifs définis.
Comme dit au début de mon intervention, l'exercice n'a pas du tout été facile compte tenu de la conjoncture actuelle difficile, tant au niveau local, régional, national et international. Nous n'avons jamais connu une aussi longue suite de points d'interrogations.

En dépit de cela, grâce à un budget que je qualifierai « d'intelligent », nous sommes parvenus à ménager nos citoyens, à protéger notre personnel et à nous projeter vers l'avenir en poursuivant la concrétisation de nos projets d'envergure.

Résilience, Protection, Pérennité, trois mots d'ordre qui marquent cet exercice.

Tot besluit

Ik wil hen nogmaals bedanken en vraag u om hen hulde te brengen.
Zonder dit waardevolle en nauwkeurige managementinstrument zal het moeilijk zijn om onze missies uit te voeren en de doelen te bereiken die we onszelf hebben gesteld.

Veerkracht, Bescherming en Duurzaamheid zijn de drie sleutelwoorden van dit boekjaar.

Merci de votre attention !

Bedankt voor uw aandacht !

Contributions, primes et dotations

	C 2022	C 2023	C 2024	B 2025
Dotations				
C.P.A.S.	33.286.657,40	39.185.182,40	40.698.506,66	43.700.000,00
Zone de police	23.640.222,42	28.270.066,73	30.136.175,39	31.190.941,54
asbl communale MOVE	2.327.349,73	2.183.154,22	2.209.580,00	2.209.178,00
Idem - Cofinancement	1.900.909,82	2.400.923,82	2.138.405,76	2.350.476,38
asbl Molenketjes (accueil temps libre et crèches NL)	1.848.079,00	2.026.419,98	2.007.614,40	2.065.835,22
asbl Olina (nouvelles crèches F)	1.224.000,00	1.535.700,03	1.521.446,40	1.473.833,00
diverses associations	362.720,14	239.858,12	243.448,17	235.355,00
pour pérennité Objectif II	54.000,00	54.000,00	51.840,00	65.000,00
Mission locale	63.000,00	63.000,00	60.480,00	54.000,00
Molenbeek Formation	36.000,00	36.000,00	34.560,00	31.100,00
asbl M.A.I.S.	125.000,00	125.000,00	120.000,00	50.000,00
asbl Cité Joyeuse	35.000,00	35.000,00	33.600,00	33.600,00
Conseil Consultatif des Musulmans	-	-	31.500,00	-
asbl Amis de la Morale laïque	16.200,00	16.200,00	-	16.200,00
Centre communautaire Maritime	13.500,00	13.500,00	12.960,00	12.960,00
financement communal des noyaux commerciaux	12.700,00	-	-	-
asbl PCM	9.000,00	9.000,00	8.640,00	8.640,00
asbl POP	165.000,00	130.000,00	124.800,00	112.800,00
Brussels Urban Young Games	15.000,00	30.000,00	42.647,00	45.000,00
Contributions dans les charges				
du Laboratoire Intercommunal de Chimie et Bactériologie	167.180,00	171.295,34	187.021,00	203.384,00
de traitements de l'enseignement libre	252.000,00	252.000,00	252.000,00	252.000,00
cotisations de membre d'associations d'intérêt communal	150.835,62	162.436,83	175.616,41	183.175,11
Primes PRI	-	502.162,04	1.176.514,10	580.000,00
Non-valeurs et Irrécouvrables	2.322.071,29	2.036.445,33	1.674.274,26	1.050.000,00
Total	*68.026.425,42*	*79.477.344,84*	*82.941.629,55*	*85.923.478,25*